

INAUGURATION CFP de Roanne

Visite de M. PARENT du 15 juin 2015

Nous avons donc rencontré M. Parent (D.G.) à l'issue de l'inauguration du CFP de Roanne. L'intersyndicale avait organisé une contre inauguration devant l'entrée du site, celui-ci étant fermé au public pour l'occasion.

De nombreux collègues du site sont venus participer à cette manifestation syndicale visant à rappeler les problématiques de la DGFIP.

L'entretien s'est déroulé de 14h à 14h45, donc très minuté ! Sylvie Gauthier et David Breton représentaient la CGT FiP42 et ont repris le document que nous avons déjà transmis en amont de ce rendez-vous.

Suite aux intervention des OS, M. Parent a répondu à nos interrogations.

Retenue à la source :

M. Parent est apparu moins inquiet que les OS sur les conséquences sur l'emploi, se référant aux autres pays européens, il a rappelé la nécessité d'une déclaration de revenus à déposer malgré tout chaque année.

Nous ne sommes pas dupes, ce choix ne peut qu'engendrer de nouvelles suppressions d'emplois puisqu'il y aura transfert vers les entreprises de la collecte de l'impôt !

Plusieurs scénarios sont à l'étude car ce dispositif ne s'applique qu'aux salariés et que la mise en œuvre est complexe.

Conditions de vie au travail :

Notre intervention a mise en avant les conséquences des suppressions d'emploi et des restructurations sur notre quotidien (fermeture de postes, regroupement des services) et la nécessité pour les agents de faire « toujours plus avec toujours moins » !

Il a répondu qu'il fallait prioriser les tâches les plus essentielles et que les Directions devaient exercer ces choix de façon claire et par écrit si nécessaire ; dans notre direction, on est parfois loin de cette réalité .

L'administration locale devra donc en tirer les conséquences car la pression du résultat ne doit pas conduire à des situations de stress parmi les agents.

Horaires d'ouverture au public :

Sur cette question, M. Parent a dit qu'il fallait multiplier les points d'accès pour les usagers et notamment le numérique mais s'est défendu de vouloir remettre en cause l'accueil du public .

Cependant nous savons bien que cette politique est la conséquence des suppressions d'emploi, que les agents n'y arrivent plus et c'est la question fondamentale.

Restructurations :

Sur la fermeture des postes de proximité, le DG a dit qu'il n'y avait pas de plan triennal, l'évolution du réseau se fait annuellement.

Mais il a reconnu qu'ils avaient consulté les DDFiP sur les possibilités de fermeture à venir. « Langue de Bois »

Pour la fusion des services et notamment celles touchant le Contrôle Fiscal (BDV et PCE), il a renvoyé vers la direction locale en disant que la DG avait laissé une autonomie aux Directeurs Locaux pour effectuer des choix.

Donc le Directeur de la Loire est le seul responsable des choix qu'il met en œuvre...

D'ailleurs, au prochain CTL du 18/06, nous voterons contre le projet de réorganisation des brigades de vérification et du transfert du PCE Nord à Roanne.

Par ailleurs, sur les engagements pris par le Directeur Départemental de laisser certains agents sur le site de Roanne alors qu'ils ont pour affectation Montbrison, le DG a confirmé que cela n'engageait que lui et que le prochain DDFiP pourrait revenir dessus... ce que la CGT a toujours dit depuis le début !

Sur la conséquence de la réforme territoriale, du renforcement des prérogatives des Préfets de Région et aussi sur les contrats de mandats qui formalisent clairement la possibilité d'externaliser les missions de recouvrement vers les hôpitaux, les offices d'HML,... Il se veut rassurant, mais nous ne sommes pas naïf au point de croire que la DGFIP échappera à ces projets.

L'entretien s'est terminé rapidement puisqu'il repartait sur Paris par le train de 15h16...

Nous n'attendions RIEN mais nous avons essayé de montrer les conséquences concrètes des décisions de nos directions...

Syndicat Section Loire
www.financespubliques.cgt.fr/4
2
cgt42.dgfip@finances.gouv.fr
Inscris-toi à la [newsletter](#)

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+
Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.
La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE A LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ..

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ..

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale ☐ **Filière publique** ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / .. **Signature :**